

# L'évolution des modes de consommation

## Activités pour l'élève



### Introduction

Que consomment les Français ?

### Exercice

Quel besoin est satisfait dans chaque cas ? Pour chacun d'entre eux, vous préciserez s'il s'agit d'un besoin primaire ou secondaire.



## 1 – La structure de la consommation

### Document 1 : Évolution de la consommation des ménages par fonction

	Consommation en milliards d'euros en 2017	Coefficients budgétaires en 2017 (1)
Alimentation et boissons non alcoolisées	159,8	13,4 %
Boissons alcoolisées et tabac	45,0	3,7 %
Articles d'habillement et chaussures	45,4	3,8 %
Logement, chauffage, éclairage	316,6	26,5 %
Équipement du logement	58,7	4,9 %
Santé (dépenses à la charge des ménages)	50,4	4,2 %
Transports	164,0	13,7 %
Communications	30,1	2,5 %
Loisirs et culture	96,5	
Éducation (dépenses à la charge des ménages)	5,5	
Hôtels, cafés et restaurants	88,1	
Autres biens et services	148,0	12,4 %
Correction territoriale (2)	-17,0	- 0,7 %
Dépenses de consommation des ménages	1191,1	100,0 %

(1) Le coefficient budgétaire représente la part de la dépense en valeur consacrée à un bien ou un service particulier (ou à une catégorie de biens ou services) dans la dépense de consommation des ménages.

$$\text{coefficient budgétaire} = \frac{\text{dépense du poste} \times 100}{\text{dépense totale}}$$

(2) Correction territoriale : différence entre les achats à l'étranger des résidents et les achats en France des non-résidents.

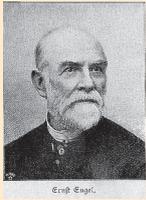
Source : Insee, comptes nationaux, base 2014

### Exercices

1. Retrouvez le calcul ayant permis de trouver 13,4 % pour le poste de l'alimentation et des boissons non-alcoolisées.
2. Expliquez le sens de ce résultat.
3. Calculez les coefficients budgétaires manquants dans le tableau ci-dessus.
4. Rédigez un rapide commentaire décrivant les principaux postes de consommation des Français en 2017.



**Document 2 : Ernst Engel**



**Ernst Engel** (26 mars 1821-8 décembre 1896) était un statisticien et économiste allemand connu pour la loi qui porte son nom.

**Loi d’Engel**

« La part des dépenses affectées aux besoins alimentaires est d’autant plus faible que le revenu est grand. »

	Famille X Le ménage X est composé d’un couple de classe moyenne ayant deux enfants.	Famille Y Le ménage Y est composé d’un couple de cadres parisiens ayant un enfant.
Revenu disponible mensuel		
Montant du revenu épargné		658,0
Part du revenu consommée, dont :		3542,0
- alimentation		680,0
- logement		950,0
- transports		125,0
- ...		

**Exercices**

1. Reportez les données calculées pour la famille X (voir module « L’arbitrage entre consommation et épargne », document 2) dans le tableau ci-dessus. Vous calculerez aussi le revenu disponible de la famille Y.
2. Reformulez la loi d’Engel :
3. La loi d’Engel est-elle vérifiable ici ? Vous utiliserez la méthode de calcul des coefficients budgétaires pour répondre à cette question.

**Loi d’Engel**

	Ménage X	Ménage Y
Revenu disponible		
Dépenses alimentaires		
Calcul du coefficient budgétaire		
Part des dépenses alimentaires		
Validation de la loi d’Engel ?		

4. Comment expliquer ce phénomène ? Cela signifie-t-il que les ménages mangent moins ?

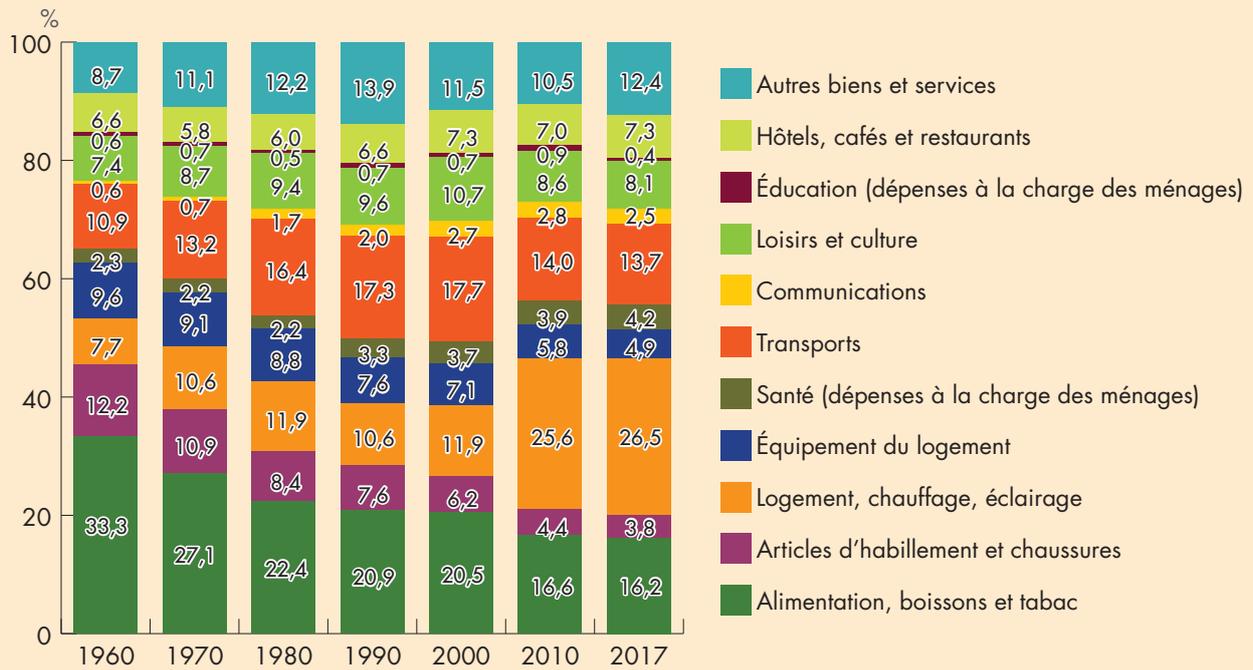
**Synthèse**

Grâce au calcul des ....., on observe que les postes de dépenses les plus importants sont :  
 -.....,  
 -.....,  
 -.....



## 2 – L'évolution de la consommation

Document 3 : Évolution des dépenses des ménages français à travers le temps



### Exercices

1. Que représentent ces pourcentages ?
2. Présentez les principaux postes de dépenses en 2017.
3. Présentez les grandes tendances d'évolution des postes budgétaires.



## Document 4

Les dépenses de consommation des ménages « pré-engagées » sont définies par l'Insee comme « les dépenses qui sont réalisées dans le cadre d'un contrat difficilement renégociables à court terme ». [...] Elles correspondent à l'expression plus médiatisée de « dépenses contraintes ».

Pour l'Insee, les « dépenses pré-engagées » sont définies comme suit :

- Les dépenses liées au logement (y compris les loyers imputés aux propriétaires occupant leur logement), ainsi que les dépenses relatives à l'eau, au gaz, à l'électricité et aux autres combustibles utilisés dans les habitations ;
- Les services de télécommunications ;
- Les frais de cantine ;
- Les services de télévision (redevance télévisuelle, abonnement à des chaînes payantes) ;
- Les assurances (hors assurance-vie) ;
- Les services financiers.

La part des dépenses pré-engagées représente une part croissante du budget des ménages : elle est passée de 12,3 % de leur revenu disponible en 1959 à 29 % en 2016, soit une hausse de plus de 16 points en 57 ans. Entre la fin des années 1980 et 2002, cette part est restée proche de 26 %, toutefois après 2002, la progression de cet indicateur s'est accélérée pour atteindre en 2010, 27,8 %.

Les principaux postes de dépenses concernés par les dépenses contraintes depuis 1959, sont dans l'ordre décroissant : le logement, les assurances et services financiers et la télévision et télécommunications.

Les dépenses liées au logement expliquent plus des trois quarts de la hausse des dépenses contraintes : leur part dans le revenu des ménages grimpe de 9,3 % en 1959 à 22,6 % en 2016 (et 26,5 % en 2017).

La part des assurances et services financiers est plus réduite. Elle a d'abord augmenté, passant de 1,9 % en 1959 à 6,1 % en 1989, avant de revenir à 3,3 % en 2016 en raison de la concurrence accrue entre les banques et la baisse des taux d'intérêt, accompagnée d'un resserrement des marges bancaires.

Les dépenses de télévision et de télécommunications sont passées de 0,5 % en 1959 à 2,1 % en 1999 et ont fortement chuté au cours de la première moitié des années 2000 pour s'établir en 2005 à 2,9 et revenir à 2,2 % en 2016.

*Source : D'après L'économie française édition 2017 – Insee*

## Exercices

1. Quelle part relative occupent ces dépenses dans le budget des Français en 1959 et en 2016 ?
2. Comment expliquer cette évolution ?



Document 5 : Vidéo « Dr CAC, Sommes-nous abonnés aux abonnements ? »



Source : [www.economie.gouv.fr/facileco/dr-cac-serie-pedagogique-sur-leconomie](http://www.economie.gouv.fr/facileco/dr-cac-serie-pedagogique-sur-leconomie)

Exercices

1. Qu'appelle-t-on « dépenses pré-engagées » ?
2. Les abonnements représentent-ils une part importante dans les dépenses des ménages ?
3. Quelles sont les causes d'un tel développement ?
4. Citez des exemples de dépenses contraintes.
5. Quels sont les intérêts pour le consommateur ?
6. Quels sont les intérêts pour les entreprises ?
7. Les abonnements représentent-ils des risques pour le consommateur ?

Débat : « Pour ou contre les abonnements ? »

Diviser la classe en deux (Pour vs Contre) et demander à chaque élève de préparer un argumentaire. Chaque groupe met en commun les arguments des élèves et synthétise. Un élève par groupe est chargé de présenter les arguments retenus à l'ensemble de la classe.

POUR	CONTRE



## Synthèse

La consommation des ménages a évolué dans le temps :

Postes budgétaires les plus importants en 1960 (par ordre décroissant)	Postes budgétaires les plus importants en 2017 (par ordre décroissant)
-	-
-	-
-	-

Les modes de consommation ont également changé. Aujourd'hui, les dépenses contraintes représentent 30 % des dépenses des ménages.

**Définition : Dépenses contraintes.**

